

## Vote à l'hôpital

Si vous faites l'objet d'une hospitalisation temporaire lors de l'élection, il se peut que vous ayez la possibilité de voter dans le cadre du programme de vote à l'hôpital **entre le 16 et le 18 mai**. Communiquez avec votre bureau du directeur du scrutin pour savoir si votre hôpital participe au programme.

Pour obtenir les coordonnées de votre bureau du directeur du scrutin, rendez-vous sur [informationauxelecteurs.elections.on.ca](http://informationauxelecteurs.elections.on.ca) ou composez le **1 888 668-8683 (numéro ATS : 1 888 292-2312)** dès que l'élection aura été déclenchée.

---

## Application Élections Ontario

Obtenez des renseignements personnalisés sur les élections grâce à notre nouvelle application mobile!

Téléchargez l'application Élections Ontario sur l'App Store d'Apple ou sur Google Play et créez un compte pour accéder aux ressources suivantes :

- une version numérique de votre carte d'information de l'électeur
- une liste complète des lieux et des dates de vote
- des notifications personnalisables au sujet des élections
- la liste des personnes candidates dans votre circonscription électorale

L'application est conforme à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et compatible avec les technologies d'aide.

---

## Coordonnées

Pour réserver un service de vote accessible, communiquez avec votre bureau du directeur du scrutin. Pour obtenir les coordonnées de votre bureau du directeur du scrutin, rendez-vous sur [informationauxelecteurs.elections.on.ca](http://informationauxelecteurs.elections.on.ca) ou composez le **1 888 668-8683 (numéro ATS : 1 888 292-2312)** dès que l'élection aura été déclenchée.

Pour obtenir des renseignements généraux, rendez-vous sur [elections.on.ca/fr](http://elections.on.ca/fr), envoyez un courriel à l'adresse [info@elections.on.ca](mailto:info@elections.on.ca) ou composez le **1 888 668-8683 (numéro ATS : 1 888 292-2312)**.

# Vote accessible

---

## Services accessibles dans les lieux de vote

- Mise à disposition de dispositifs de grossissement
- Accès à des gabarits de bulletin de vote comportant des chiffres en braille et des découpes
- Possibilité de demander l'aide d'un ami ou d'une amie ou d'une personne de soutien pour marquer votre bulletin de vote
- Possibilité d'utiliser votre téléphone cellulaire ou appareil mobile comme outil d'accessibilité, y compris des applications d'interprétation vidéo à distance

---

## Lieux de vote

Élections Ontario veille à ce que les lieux de vote soient conformes à ses Normes d'accessibilité des bureaux de vote, dans la mesure du possible. Pour confirmer l'accessibilité de votre lieu de vote, rendez-vous sur [informationauxelecteurs.elections.on.ca](http://informationauxelecteurs.elections.on.ca) dès que l'élection aura été déclenchée.

Les membres du personnel électoral peuvent apporter le bulletin de vote à l'extérieur du lieu de vote afin de rendre le processus plus accessible. Vous pouvez également communiquer avec votre bureau du directeur avant le jour du scrutin pour demander votre affectation dans un lieu de vote qui répond mieux à vos besoins en matière d'accessibilité. La présence des animaux d'assistance est autorisée.

---

## Services d'interprétation et d'intervention

Les électeurs qui en ont besoin peuvent réserver des **services d'interprétation** en langue des signes québécoise ou en American Sign Language par l'intermédiaire des Services canadiens de l'ouïe. Les électeurs qui en ont besoin peuvent réserver des **services d'intervention** par l'intermédiaire des Services canadiens de l'ouïe ou des Services communautaires Surdicécité d'INCA.

Dans l'Ouest et dans l'Est de l'Ontario, ainsi que dans la région du grand Toronto, la prestation des services d'intervention est assurée par INCA. Dans le Nord de l'Ontario, elle est assurée par les Services canadiens de l'ouïe. Ces fournisseurs de services factureront les frais directement à Élections Ontario.

### Services d'interprétation et de traduction des Services canadiens de l'ouïe (SCO)

Téléphone : 1 866 518-0000, numéro ATS : 1 877 215-9530,  
courriel : [interpretation@chs.ca](mailto:interpretation@chs.ca)

### Services communautaires Surdicécité d'INCA

Téléphone : 613 563-4021, poste 5016,  
courriel : [jessica.white@deafblindservices.ca](mailto:jessica.white@deafblindservices.ca)

---

## Technologies d'aide au vote

Les technologies d'aide au vote permettent aux électeurs d'écouter les différents choix de vote et de voter de façon autonome et confidentielle. Elles seront disponibles dans les bureaux des directeurs du scrutin **du 21 mai au 1<sup>er</sup> juin**. Le jour du scrutin, soit le 2 juin, elles seront uniquement disponibles sur rendez-vous : nous ne pouvons pas garantir que les électeurs ne disposant pas d'un rendez-vous pourront utiliser ces technologies le jour du scrutin, mais nous ferons notre possible pour répondre aux demandes.

Les électeurs pourront voter à l'aide de l'une des trois options suivantes :

- l'**interface audio-tactile**, qui propose des consignes vocales et qui comprend de gros boutons en relief, des couleurs vives et des inscriptions en braille
- les **manettes**, qui permettent de voter en appuyant dessus à l'aide des mains, des pieds ou des coudes
- le **contacteur au souffle**, qui permet aux électeurs de marquer leur bulletin de vote en inhalant ou en expirant dans un tube

---

## Demandes de formats accessibles

Des renseignements sur le vote peuvent être fournis sur demande dans des formats accessibles. Les demandes peuvent être formulées par courriel à l'adresse [info@elections.on.ca](mailto:info@elections.on.ca) ou par téléphone en composant le **1 888 668-8683 (numéro ATS : 1888 292-2312)**.

---

## Vote par la poste

Pour voter par la poste, vous devrez présenter un formulaire de demande dûment rempli et une copie d'une pièce d'identité.

Pour demander à voter par la poste une fois que l'élection aura été déclenchée :

- O rendez-vous sur [voteparlaposte.elections.on.ca](http://voteparlaposte.elections.on.ca)
- téléchargez et imprimez un formulaire de demande sur [elections.on.ca/fr](http://elections.on.ca/fr)
- récupérez un formulaire de demande à votre bureau du directeur du scrutin

Votre formulaire de demande et la copie d'une pièce d'identité comportant à la fois votre nom et votre adresse personnelle actuelle doivent parvenir à Élections Ontario au plus tard **le 27 mai, à 18 h (heure de l'Est)**.

La pièce d'identité que vous devez fournir pour voter par la poste est différente. Pour trouver des exemples de pièces d'identité acceptées, rendez-vous sur [elections.on.ca/documents-d-identification](http://elections.on.ca/documents-d-identification).

Une fois votre demande examinée et approuvée, une trousse de vote comportant un bulletin vous sera envoyée par courrier et vous ne pourrez plus choisir une autre option de vote. Vous pouvez soit renvoyer votre trousse de vote en utilisant l'enveloppe affranchie si vous vous trouvez au Canada, soit la déposer à votre bureau du directeur du scrutin.

**Pour être comptabilisée**, votre trousse de vote dûment remplie doit parvenir à Élections Ontario **au plus tard le 2 juin à 18 h (heure de l'Est)**.

---

## Vote dans le cadre d'une visite à domicile

Communiquez avec votre bureau du directeur du scrutin pour demander à voter dans le cadre d'une visite à domicile **entre le 5 mai et le 1<sup>er</sup> juin** si :

- vous ne pouvez pas vous rendre au bureau du directeur du scrutin en raison d'un handicap
- vous ne pouvez pas remplir un formulaire de demande
- vous avez besoin d'aide

Pour obtenir les coordonnées de votre bureau du directeur du scrutin, rendez-vous sur [informationauxelecteurs.elections.on.ca](http://informationauxelecteurs.elections.on.ca) ou composez le **1 888 668-8683 (numéro ATS : 1 888 292-2312)** dès que l'élection aura été déclenchée.